Régie de l'énergie Québec
Bureau du secrétaire

Montréal, le 10 novembre 2026

Par dépôt électronique (SDÉ)

M[e] Pierre Chabot
Avocat principal Hydro-Québec – Affaires juridiques
16[e] étage
1001, boulevard Robert-Bourassa
Montréal (Québec) H3B 0B6

OBJET : DPCMEÉR- Demande d'adoption de la norme de fiabilité MOD-026-2

Dossier Régie de l'énergie : R-4358-2026

Cher confrère,

Veuillez trouver ci-joint l'avis aux personnes intéressées diffusé sur notre site internet dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Nous vous demandons de veiller à ce que le Coordonnateur de la fiabilité (le Coordonnateur) le publie également sur son site internet, le transmette aux entités visées dans les meilleurs délais et que cette publication et cet envoi nous soient confirmés. La Régie demande au Coordonnateur d'informer, en particulier, les entités visées propriétaires de « sources d'énergie raccordées au moyen d'onduleurs » (SERMO) RTP et hors-RTP, de la possibilité d'intervenir ou de déposer des commentaires au dossier.

La Régie demande au Coordonnateur de déposer les informations demandées **au plus tard le 18 novembre 2026 à 12h.**

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Johanne Skelling

Johanne Skelling, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

JS/ss
p.j

500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7
Téléphone : 514 873-2452
Sans frais : 1 888-873-2452
Télécopie : 514 873-2070
www.regie-energie.qc.ca